



# Parlement écolier

## Deux élèves de l'école de la Tortue-des-Bois débattent de trois projets de loi

Shawinigan, le 9 mai 2014 - Le 2 mai dernier, Julien-Gabriel Tessier et Émile Lacerte, élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école de la Tortue-des-Bois de Saint-Mathieu-du-Parc, ont eu la chance de se familiariser avec le travail de député à l'Assemblée nationale. Les deux élèves avaient été sélectionnés pour faire partie des 111 écoliers qui ont participé au processus parlementaire.



© Collection Assemblée nationale, photographe Renaud Philippe



© Collection Assemblée nationale, photographe Renaud Philippe

À l'instar de vrais députés, ils ont eu à débattre, proposer des solutions, émettre des opinions et chercher des compromis. Leur travail en commission parlementaire a permis l'adoption des trois projets de loi à l'étude, soit *Interdire la divulgation d'information personnelle sur les réseaux sociaux*, *L'instauration du Jour de la Terre dans les écoles* et *L'installation de défibrillateurs dans les établissements scolaires*.

Minutieusement préparés par leur enseignante, M<sup>me</sup> Sophie Miller, les élèves avaient, au préalable étudié de quelle façon fonctionne le système politique du Québec, les fondements historiques, le processus législatif, etc.



© Collection Assemblée nationale, photographe Renaud Philippe

L'activité incluait également un dîner officiel avec le nouveau député de Saint-Maurice, M. Pierre Giguère et du personnel du bureau du directeur général des élections au restaurant *Le Parlementaire*.

Une expérience vraiment extraordinaire pour nos deux politiciens en herbe!

« Le Parlement écolier est un excellent moyen d'apprendre aux jeunes le travail fait par les élus et de les initier aux débats de société. De plus, cette activité les incite à se dépasser, car ils doivent exprimer leurs opinions devant leurs collègues et défendre leurs idées » a mentionné M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale qui a présidé les débats de cette journée particulièrement riche en apprentissages.

*Le Parlement écolier s'adresse aux écoliers de 6<sup>e</sup> année du primaire et se déroule à l'hôtel du Parlement. Il vise à permettre à des « députés écoliers » de venir siéger à l'Assemblée nationale du Québec et de mieux comprendre les principales règles de fonctionnement d'un État démocratique.*

Source :  
Information :

Renée Jobin, conseillère en communication, Tél. 819 539-6971, poste 2340  
Sophie Miller, enseignante à l'école de la Tortue-des-Bois, Tél. : 819 536-3055

**Conjuguons nos forces au présent  
pour un avenir réussi!**